

Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2014
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 7201e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mardi 17 juin 2014, à 16 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le mardi 17 juin 2014, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 7201e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

Le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité M. Albert Koenders, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Koenders.

Les membres du Conseil, M. Koenders et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

14-55612 (F) 180614 180614



